

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT-

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mme Chiraz DRIRA

BILAN ARRETE AU 31/12/2017*(Exprimé en dinars)*

ACTIFS	NOTE	31/12/2017	31/12/2016
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
Immobilisations Incorporelles	<u>1</u>	124 228,846	93 886,846
Amort Immob Incorporelles	<u>A1</u>	-91 294,410	-78 068,362
TOTAL NET		<u>32 934,436</u>	<u>15 818,484</u>
Immobilisations Corporelles	<u>2</u>	14 332 601,698	13 659 947,309
Amort Immob Corporelles	<u>A1</u>	-7 533 468,451	-6 994 376,216
TOTAL NET		<u>6 799 133,247</u>	<u>6 665 571,093</u>
Immobilisations Financières	<u>3</u>	5 225 759,871	5 235 205,567
Prov / Immob Financières		-6 700,000	-6 700,000
TOTAL NET		<u>5 219 059,871</u>	<u>5 228 505,567</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		<u>12 051 127,554</u>	<u>11 909 895,144</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>12 051 127,554</u>	<u>11 909 895,144</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	<u>4</u>	23 106 479,322	17 822 532,694
TOTAL NET		23 106 479,322	17 822 532,694
Clients et Comptes rattachés	<u>5</u>	6 154 493,174	5 064 455,614
Prov / Clients	<u>A2</u>	-3 816 340,102	-3 879 471,402
TOTAL NET		<u>2 338 153,072</u>	<u>1 184 984,212</u>
Autres Actifs Courants	<u>6</u>	3 900 573,262	3 224 621,040
Prov / Autres Actifs Courants		-8 582,158	-8 582,158
TOTAL NET		<u>3 891 991,104</u>	<u>3 216 038,882</u>
Placement et Autres		10 898,055	0,000
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>7</u>	3 825 308,117	3 293 452,709
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>33 172 829,670</u>	<u>25 517 008,497</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>45 223 957,224</u>	<u>37 426 903,641</u>

BILAN ARRETE AU 31/12/2017*(Exprimé en dinars)*

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTE</u>	31/12/2017	31/12/2016
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>8</u>		
Capital Social		1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves		13 472 000,000	14 048 000,000
Autres Capitaux Propres		176 615,474	176 615,474
Résultats Reportés		3 998 150,295	3 248 275,517
Compte spécial d'investissement		1 892 160,000	1 892 160,000
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>20 978 925,769</u>	<u>20 805 050,991</u>
<u>DE L'EXERCICE</u>			
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		1 780 981,021	749 874,778
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT</u>			
<u>AFFECTATION</u>		<u>22 759 906,790</u>	<u>21 554 925,769</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS COURANT</u>			
Fournisseurs et Comptes rattachés	<u>9</u>	3 272 629,461	2 227 446,308
Autres Passifs Courants	<u>10</u>	926 374,741	896 582,322
Clients et comptes rattachés		796 086,516	794 023,461
Concours Banc. et Autres Passifs	<u>11</u>	17 468 959,716	11 953 925,781
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>22 464 050,434</u>	<u>15 871 977,872</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>22 464 050,434</u>	<u>15 871 977,872</u>
<u>TOTAL DES CAPT. PROP. ET DES PASSIFS</u>		<u>45 223 957,224</u>	<u>37 426 903,641</u>

<u>ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2017</u>			
	<i>NOTE</i>	31/12/2017	31/12/2016
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
<u>REVENUS</u>			
Ventes		34 033 846,460	33 569 308,371
Autres Produits d'exploitation	<u>19</u>	93 866,922	325 226,688
Production Immobilisée		65 916,418	98 046,997
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>12</u>	<u>34 193 629,800</u>	<u>33 992 582,056</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Achats de Marchandises Consommées	<u>13</u>	26 756 257,505	28 085 286,992
Achats d'Approvisionnement Consommées	<u>14</u>	562 207,164	450 917,784
Charges de Personnel	<u>15</u>	2 160 692,387	2 039 829,585
Dotations aux Amort.et aux Provisions	<u>A1-A2</u>	556 142,302	620 209,519
Autres charges d'exploitation	<u>16</u>	1 454 876,769	1 405 095,230
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>31 490 176,127</u>	<u>32 601 339,110</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>2 703 453,673</u>	<u>1 391 242,946</u>
Charges Financières Nettes	<u>17</u>	-903 620,781	-727 836,790
Produits Financiers	<u>18</u>	184 346,107	257 998,871
Autres Pertes Ordinaires		-21 470,023	-80 377,569
Autres Gains Ordinaires		384 651,295	178 901,544
<u>RESULTAT DES ACTI.ORD.AVANT IMPOTS</u>		<u>2 347 360,271</u>	<u>1 019 929,002</u>
Impôts sur les Bénéfices		566 379,250	207 734,000
<u>RESULTAT DES ACTI.ORD.APRES IMPOTS</u>		<u>1 780 981,021</u>	<u>812 195,002</u>
<i>Eléments Extraordinaires</i>			62 320,224
<u>RESULTAT NET A AFFECTER</u>		<u>1 780 981,021</u>	<u>749 874,778</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2016

	<i>NOTE</i>	31/12/2016	31/12/2016
<i>I °/Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net :		1 780 981,021	749 874,778
Ajustements pour :			
*Amortissements et provisions net de reprise		492 279,219	354 286,353
Variation des :			
*Stocks		-5 283 946,628	2 458 158,204
*Créances		-1 090 037,560	1 214 516,202
*Autres actifs		-683 665,736	-88 058,713
*Fournisseurs et autres dettes		6 153 605,895	-2 677 594,958
*Plus ou moins value de cession		-340,000	-30 059,000
*TVA/Investissement		48 617,087	62 669,075
Flux provenant de l'exploitation		1 417 493,298	2 043 791,941
<i>II °/Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.</i>			
Décassement provenant de l'acquisition d'immo.fin		0,000	0,000
Encaissement provenant de la cession d'immo.corp.		340,000	30 059,000
Décassement provenant de l'acquisit d'immo.corp.	<u>20</u>	-654 379,302	-733 208,629
Encaissement provenant de la cession d'immo.fin.			
Flux affectés aux activités d'investissements		-654 039,302	-703 149,629
<i>III °/ Flux de trésorerie liés aux activités de fin.</i>			
Distribution de dividende		-549 416,250	-549 327,250
FLUX DE TRESOR.PROVE. DE FINANCE.		-549 416,250	-549 327,250
IV ° / VARIAT.DE TRESORERIE (I + II + III)		214 037,746	791 315,062
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		1 788 203,183	996 888,121
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXE.		2 002 240,929	1 788 203,183

**TABLEAU COMPARATIF DES SOLDES INTERMEDIAIRES
DE GESTION 2016/2017**

LIBELLES	2016	2017	DIFFERENCES	VAR. %
Ventes de marchandises	33 569 308,371	34 033 846,460	464 538,089	1,384
Coût d'achat des marchandises vendues	-28 085 286,992	-26 756 257,505	1 329 029,487	-4,732
Marge Commerciale	5 484 021,379	7 277 588,955	1 793 567,576	32,705
Production de l'exercice	423 273,685	159 783,340	-263 490,345	-62,251
Consommation de l'exercice	-1 674 118,621	-1 838 844,611	-164 725,990	9,840
Valeur Ajoutée	4 233 176,443	5 598 527,684	1 365 351,241	32,254
Charges de Personnel	-2 039 829,585	-2 160 692,387	-120 862,802	5,925
Impôts et Taxes	-181 894,393	-178 239,322	3 655,071	-2,009
Excédent Brut d'exploitation	2 011 452,465	3 259 595,975	1 248 143,510	62,052
Autres Produits Ordinaires	178 901,544	384 651,295	205 749,751	115,007
Produits Financiers	257 998,871	184 346,107	-73 652,764	-28,548
Autres Charges Ordinaires	-80 377,569	-21 470,023	58 907,546	-73,289
Charges Financières	-727 836,790	-903 620,781	-175 783,991	24,152
Dotations aux Amortissements & Provisions	-620 209,519	-556 142,302	64 067,217	-10,330
Impôts / Bénéfices	-207 734,000	-566 379,250	-358 645,250	172,646
Résultat des activités ordinaires	812 195,002	1 780 981,021	968 786,019	119,280
Eléments Extraordinaires	62 320,224	0,000	-62 320,224	100,000
Résultat Net	749 874,778	1 780 981,021	1 031 106,243	137,504

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2017

Les présents états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, totalisant au bilan 45 223 957,224 DT et dégagant un bénéfice net de 1 780 981,021DT sont arrêtés par le conseil d'administration.

Ils sont audités par le CABINET Chiraz DRIRA, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Experts Comptables.

I- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

C.N.T.

Comptoir National Tunisien

S.A. au capital de 1.440.000 DT divisé en 288000 actions de valeur nominale 5 dinars.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Commerce de matériaux de construction et bois et dérivés.

II- LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

La société a appliqué l'ensemble des normes comptables tunisiennes en vigueur sauf les méthodes particulières suivantes :

Les méthodes et les taux d'amortissements appliqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

Les montants amortissables des biens sont déterminés sans tenir compte de leurs valeurs résiduelles.

Les valeurs indiquées sur les états financiers sont exprimées en dinars tunisiens.

III- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de l'année 2017 a atteint le montant de 34 033 846,460 DT H.T contre 33 569 308,371 DT H.T en 2016.

Les résultats avant impôt ont enregistré le montant de 2 347 360,271 DT en 2017 contre 1 019 929,002 DT en 2016.

I- NOTE SUR LE BILAN

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissements linéaire pratiqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

* Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2017 à 124 228,846 DT et sont détaillées ainsi :

Désignations	Valeur brute au 31/12/17	Valeur brute au 31/12/16	Amorti 2017	Total Amorti	VCN
Logiciel	80 161,346	65 420,346	5 978,850	61 334,428	18 826,918
Site web	43 747,200	28 146,200	7 247,198	29 959,982	13 787,217
Dépôt de marque	320,300	320,300			320,300
Immobilisations Incorporelles	124 228,846	93 886 ,846	13 226,048	91 294,410	32 934,436

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

* Les immobilisations corporelles arrêtées au 31/12/2017 s'élèvent à 14 332 601,698 DT et sont détaillées comme suit :

<u>Désignations</u>	Valeur brute au 31/12/17	Valeur brute au 31/12/16	Amorti 2017	Total Amorti	VCN
Terrain et Constructions & A.A.I./Construction	10 942 384,229	10 610 028,909	354 313,170	4 634 213,197	6 308 171,032
Matériel et outillage	111 326,504	78 979,414	6 283,656	74 994,811	36 331,693
Matériel de transport	2 616 537,033	2 366 536,533	145 711,148	2 245 258,421	371 278,612
Mobilier et Mat. de bureau	441 563,338	419 530,908	18 797,298	397 678,885	43 884,453
Matériel informatique	220 790,594	184 871,545	17 079,199	181 323,137	39 467,457
Construction en cour	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Immobilisations Corporelles	14 332 601,698	13 659 947,309	542 184,471	7 533 468,451	6 799 133,247

NB : Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles et leurs amortissements est retracé dans le tableau des immobilisations.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :

* Les immobilisations financières totalisent au 31/12/2017 un montant de 5 225 759,871DT.

Immobilisations Financières	2017	2016	variation
L'IMMOBILIÈRE DU COMPTOIR	1 899 000,000	1 899 000,000	0,000
S.T.I.B	715 073,245	715 073,245	0,000
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
STE. IMMOBILIERE GABÈS	10 000,000	10 000,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORITS	1 000,000	1 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
FAÏENCERIE TUNISIENNE	7 000,000	7 000,000	0,000
B.T.S	4 000,000	4 000,000	0,000
S.T.B	41 498,000	41 498,000	0,000
B.I.A.T	21 874,800	21 874,800	0,000
U.B.C.I	2 505 808,917	2 505 808,917	0,000
PRETS AU PERSONNEL	11 596,061	21 041 ,757	-9 445,696
DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	2 208,848	2 208,848	0,000
TOTAL	5 225 759,871	5 235 205,567	-9 445,696

Provisions/Immobilisations Financières	2017	2016	variation
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
TOTAL	6 700,000	6 700,000	0,000

NOTE 4 : LES STOCKS :

* La valeur des stocks de marchandises arrêtée au 31/12/2017 s'élève à 23 106 479,322 DT.

NOTE 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Les créances de la société sur sa clientèle s'élèvent au 31/12/2017 à 6 154 493,174 DT et se présentent comme suit :

Clients et comptes rattachés	2017	2016	variation
Clients Débiteurs	2 319 434,686	1 184 984,212	1 134 450,474
Effets à recevoir	18 718,386	0,000	18 718,386
Clients douteux	3 816 340,102	3 879 471,402	-63 131,300
TOTAL	6 154 493,174	5 064 455,614	1 090 037,560

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à un montant de 3 900 573,262DT regroupant les postes suivants :

Autres Actifs Courants	2017	2016	variation
Impôts récupérable	1 527 003,064	2 096 984,131	-569 981,067
Débiteurs et créditeurs divers	0,000	0,000	0,000
Société de groupe	20 255,998	19 208,923	1 047,075
Personnel & comptes rattachés	45 235,891	56 645,071	-11409,180
État taxes/chiffre d'affaires	324 496,417	142 426,719	182 069,698
Produit à recevoir	1 700,626	1 700,626	0,000
Charges constatées d'avance	1 971 531,266	897 305,570	1 074 225,696
Fournisseurs débiteurs	10 350,000	10 350,000	0,000
TOTAL	3 900 573,262	3 224 621,040	675 952,222

Provisions/Autres Actifs Courants	2017	2016	variation
Prov pour dépréciation des comptes prêts au personnel	8 582,158	8 582,158	0,000
TOTAL	8 582,158	8 582,158	0,000

NOTE 7 : LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES :

* La rubrique liquidité et équivalent de liquidité totalise au 31/12/2017 un montant de 3 825 308,117 DT regroupant les postes suivants :

Liquidités et Équivalent de Liquidités	2017	2016	variation
Valeurs à l'encaissement	3 038 209,189	2 626 401,576	411 807,613
Solde bancaire	643 526,121	627 720,824	15 805,297
C.C.P	2,800	2,800	0,000
MAC SA	76,745	0,000	76,745
Caisses	143 493,262	39 327,509	104 165,753
TOTAL	3 825 308,117	3 293 452,709	531 855,408

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES :**

Le poste CAPITAUX PROPRES se détaille comme suit :

* CAPITAL SOCIAL	1 440 000,000
* RÉSERVES LÉGALES	144 000,000
* FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
* RÉSERVES NON STATUTAIRES	9 958 000,000
* RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
* RÉSULTAT REPORTÉ	3 998 150,295
* AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
* COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000

TOTAL **20 978 925,769**

Note : Les Résultat par action

Les Résultat par action s'élève au 31/12/2017 à 6,184 DT contre 2,604 DT au 31/12/2016.

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Résultat de la période	1 780 981,021	749 874,778
Nombre d'action	288 000	288 000
Résultat par action	6,184	2,604

Note sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 régis par le paragraphe 7 de l'Article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014

En application du point 7 de l'Article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 Décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers au titre de l'année 2013.

Fonds propres figurant au bilan clos au 31-12-2013	Montant
Réserve légale	144 000,000
FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
RÉSERVES NON STATUTAIRES	11 486 000,000
RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
RÉSULTAT REPORTÉ	676 301,766
AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000
Bénéfices de l'exercice 2013	798 978,138
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	18 544 055,378
AGO DU 20 Juin 2014 Dividendes décidés	504 000,000
AGO 05 Juin 2015 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 20 Juin 2016 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 26 MAI 2017 Dividendes décidés	576 000,000
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	16 312 055,378

NOTE 9 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à un montant de 3 272 629,461 DT.

Fournisseurs et comptes rattachés	2017	2016	variation
Fournisseurs locaux et Étrangers	2 659 762,493	1 595 232,557	1 064 529,936
Effets à payer	563 004,948	598 781,995	-35 777,047
Fournisseurs factures non parvenues	49 862,020	33 431,756	16 430,264
TOTAL	3 272 629,461	2 227 446,308	1 045 183,153

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à un montant de 926 374,741 DT regroupant les postes suivants :

Autres Passifs Courants	2017	2016	variation
État impôts & taxes/Retenue à la source	61 450,069	55 097,369	6 352,700
Créditeurs divers	395 156,136	368 572,386	26 583,750
CNSS	148 096,584	134 511,655	13 584,929
Charges à payer	147 910,295	92 536,631	55 373,664
Personnel & comptes rattachés	143 445,402	137 208,142	6 237,260
État charges à payer	23 127,527	38 342,463	-15 214,936
Produits constatés d'avance	7 188,728	7 993,452	-804,724
Contribution conjoncturelle	0,000	62 320,224	-62 320,224
TOTAL	926 374,741	896 582,322	29 792,419

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à un montant de 17 468 959,716 DT regroupant les postes suivants :

Concours Bancaires	2017	2016	variation
Crédit de refinancement de la trésorerie	15 600 000,000	10 416 670,000	5 183 330,000
Découvert Bancaire et autres passifs	1 868 959,716	1 537 255,781	331 703,935
TOTAL	17 468 959,716	11 953 925,781	5 515 033,935

II- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE 12 : PRODUITS D'EXPLOITATION :

La rubrique produits d'exploitation s'élève au 31/12/2017 à un montant de 34 193 629,800 DT comportant les détails :

* Chiffre d'affaires	34 033 846,460
* Autres produits d'exploitation	93 866,922
* Production immobilisée	65 916,418
	34 193 629,800

NOTE 13 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à un montant de 26 756 257,505 DT contre un montant 28 085 286,992 DT en 2016.

Achats de Marchandises Consommées	2017	2016	variation
Stock initial	17 822 532,694	20 280 690,898	-2 458 158,204
Achat de marchandises	32 040 204,133	25 627 128,788	6 413 075,345
Stock final	-23 106 479,322	-17 822 532,694	-5 283 946,628
TOTAL	26 756 257,505	28 085 286,992	-1 329 029,487

NOTE 14 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à un montant de 562 207,164 DT contre un montant de 450 917,784 DT en 2016.

Les Achats d'approvisionnement consommés	2017	2016	variation
Achat non stocké de matières et fournitures	562 207,164	450 917,784	111 289,380
TOTAL	562 207,164	450 917,784	111 289,380

NOTE 15 : CHARGES DE PERSONNEL :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à un montant de 2 160 692,387 DT.

Désignations	2017	2016	variation
Charges de personnel	2 160 692,387	2 039 829,585	120 862,802
TOTAL	2 160 692,387	2 039 829,585	120 862,802

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à un montant de 1 454 876,769 DT contre un montant de 1 405 095,230DT en 2016.

Autres Charges d'exploitation	2017	2016	variation
Étude, recherche & divers services extérieurs	45 847,128	46 368,260	-521,132
Entretiens & réparations	252 730,142	258 813,662	-6 083,520
Charges locatives	180 061,796	179 512,768	549,028
Honoraires, commissions & courtages	130 599,474	103 962,758	26 636,716
Sous-traitance général	83 104,817	51 178,227	31 926,590
Primes d'assurance	74 835,114	76 401,861	-1 566,747
Voyages et déplacements	83 976,493	61 391,474	22 398,926
Publicité	100 013,923	105 555,744	-5 541,821
Transport/ventes	14 188,500	63 114,550	-48 926,050
Missions & Réceptions	12 817,793	20 948,794	-7 944,908
Frais de P.T.T	69 673,444	49 783,637	19 889,807
Frais bancaires	202 108,823	169 229,102	32 879,721
Impôts et taxes	178 239,322	181 894,393	-3 655,071
Dons et cotisations	1 680,000	11 940,000	-10 260,000
Jetons de présence	25 000,000	25 000,000	0,000
TOTAL	1 454 876,769	1 405 095,230	49 781,539

NOTE 17 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES :

* La rubrique charges financières s'élève au 31/12/2017 à un montant de 903 620,781 DT contre un montant de 727 836,790 DT en 2016.

Charges Financières Nettes	2017	2016	variation
Charges Financières Nettes	903 620,781	727 836,790	175 783,991
TOTAL	903 620,781	727 836,790	175 783,991

NOTE 18 : PRODUITS FINANCIERS :

Produits Financiers	2017	2016	variation
Revenus des titres de participation	180 011,600	240 692,100	-60 680,500
Revenus des autres créances	4 096,160	10 662,844	-6 566,684
Gains de changes	169,042	3 533,378	-3 364,336
Revenus des titres de placement	0,000	2 117,839	-2 117,839
Produit/cession des valeurs mobilières	69,305	992,710	-923,405
TOTAL	184 346,107	257 998,871	-73 652,764

Revenus titres de participation	2017	2016	variation
S.T.I.B	68 141,000	135 435,700	-67 294,700
U.B.C.I	106 190,600	99 576,400	6 614,200
B.I.A.T	5 680,000	5 680,000	0,000
TOTAL	180 011,600	240 692,100	-60 680,500

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Autres produits d'exploitation	2017	2016	variation
Reprise/provision créance clients.	63 863,083	265 923,166	-202 060,083
Transfert de charges	26 071,453	37 628,394	-11 556,941
Avance/TFP	0,000	18 000,000	-18 000,000
Revenues loyers	3 932,386	3 675,128	257,258
TOTAL	93 866,922	325 226,688	-231 359.766

III-NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 20 : DÉCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATION CORPORELLES :

Les investissements ont atteint la valeur de 654 039,302 DT provenant essentiellement de l'achat de matériel de transport et de l'extension de la salle D'exposition Charguia et celle de la route de Gabes Sfax.

Les engagements hors bilan : Nantissements, garanties et sûretés :

Le «CNT » a donné les cautions bancaires suivantes :

- Effets clients escomptés non échues pour un montant de 1 444 850,020 dinars.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

A. Opinion :

01 Nous avons effectué l'audit des états financiers du Comptoir National Tunisien «CNT » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 45 223 957 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 1 780 981 dinars.

02 A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Comptoir National Tunisien «CNT » au 31 décembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion :

03 Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

C. Questions clés de l'audit :

04 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

D. Rapport de gestion :

- 05** La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

E. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

- 06** Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

F. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

- 07** Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et de leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la

période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport par ce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne

08 En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

09 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 5 Avril 2018



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Chiraz DRIRA'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the following text: 'DRIRA EXPERT COMPTABLE' around the top inner edge, 'COMMISSAIRE AUX COMPTES' around the bottom inner edge, and in the center: 'Avenue Taieb M'hiri 5ème Etage 3000 SFAK Tél./Fax: 74 298 522'.

Chiraz DRIRA

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle. Nous n'avons pas également relevé, au cours de nos investigations de telles conventions.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La location à la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » d'un bureau sis à la route de Gabes km 1.5 Sfax pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.
Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2017 s'est élevé à 1 967 dinars.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais de gestion de la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » moyennant 3 500 dinars hors taxes par an avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.
Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2017 s'est élevé à 4 254 dinars.

- La location à la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » d'un bureau sis à la rue de l'énergie solaire la Charguia 1 Tunis pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2017 s'est élevé à 1 967 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 25 avril 2014 et approuvées par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2014 et des Assemblées Générales ultérieures.

- Un contrat de location et un contrat d'amendement ont été établis respectivement en 2003 et en 2005 entre le « Comptoir National Tunisien » et le Président du Conseil Monsieur Mohsen SELLAMI portant sur la totalité du terrain objet du titre foncier n°51 963 couvrant environ 10 340 m² sur lequel sont édifiés un dépôt couvert d'une superficie d'environ 2000 m² et des administrations d'une superficie d'environ 350 m².

Cette location est consentie à compter du 1er décembre 2003 moyennant un loyer mensuel de 7 000 dinars avec une augmentation annuelle de 6%.

Le loyer annuel en hors taxes au titre de l'exercice 2017 s'est élevé à 180 062 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18 Novembre 2003 et du 20 Juin 2005 et a été approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 17 juin 2011 et des Assemblées Générales ultérieures.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais administratifs et de gestion de la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » moyennant 5 000 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2017 s'est élevé à 8 979 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 25 Avril 2005, et approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 23 juin 2006 et des Assemblées Générales ultérieures.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Président du Conseil d'Administration bénéficie de la prise en charge des frais d'hébergement à Sfax et des frais de missions à l'étranger ainsi que d'une voiture de fonction avec chauffeur.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 Juin 2014.

- La rémunération mensuelle brute du Directeur Général a été fixée à 12 000 dinars outre la prise en charge par la société des frais d'hébergement à Sfax ainsi que des frais de missions à l'étranger, d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec chauffeur pour ses besoins privés.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 Juin 2014.

- L'octroi au Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2017 :

- D'une rémunération annuelle brute de 66 077 dinars.

- D'une prime annuelle brute de 11 248 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 05 Juin 2015.

- L'octroi aux membres du Conseil d'Administration d'un montant brut de 25 000 dinars au titre des jetons de présence, décidé par votre Assemblée Générale du 26 mai 2017.

Ces conventions sont soumises à votre Assemblée Générale pour approbation.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fait à Sfax le 5 Avril 2018



Chiraz DRIRA